

Note conceptuelle sur la consultation des OSC-AL sur le Programme Indicatif Pluriannuel de l'UE pour l'Afrique subsaharienne (2021-2027)

23 mars 2021
13h00-16h00 HEC

Aperçu

Le dialogue politique et la consultation des organisations de la société civile et des autorités locales constituent un élément important de l'approche de l'Union européenne en matière de partenariats internationaux. Dans le cadre des programmes indicatifs pluriannuels nationaux, régionaux et thématiques en cours d'élaboration pour soutenir la coopération internationale de l'UE dans le monde au cours de la période 2021-2027, il est essentiel d'obtenir la contribution des partenaires et parties prenantes de la société civile et des autorités locales.

La consultation se concentrera sur le futur programme indicatif pluriannuel régional de l'UE pour l'Afrique subsaharienne. Ce webinaire sera l'occasion de discuter des priorités et des objectifs dudit programme dans le contexte de l'évolution du partenariat entre l'Afrique et l'Europe.

Après la conclusion de l'accord post-Cotonou entre l'UE et les 79 pays du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le nouveau règlement IVCDI constituera l'instrument de financement de la coopération de l'UE dans tous les pays tiers et remplacera le Fonds européen de développement (FED) pour ce qui est de la coopération avec l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique. Ce nouvel instrument offrira une flexibilité financière, globalement similaire à celle du FED. La programmation en cours du budget extérieur de l'UE vise à projeter les valeurs et les intérêts de l'UE en Afrique dans le cadre de partenariats internationaux fondés sur ses priorités politiques. L'engagement de l'UE auprès des pays partenaires devrait donc être axé sur les politiques et reposer sur des engagements mutuels.

La programmation s'appuie sur les priorités politiques définies dans les cinq partenariats proposés dans la communication du SEAE et de la Commission européenne intitulée «Vers une stratégie globale avec l'Afrique»¹, ainsi que dans les conclusions ultérieures du Conseil des 30 juin et 16 octobre 2020². Réflétant les liens de longue date et les valeurs communes entre les deux continents, la stratégie s'inscrit dans le cadre et reflète des engagements mondiaux communs, tels que le programme de développement durable à l'horizon 2030, le programme de développement durable de l'Union africaine à l'horizon 2063, et l'accord de Paris sur le changement climatique. Il s'appuie également sur les priorités communes fixées par l'UE et l'Union africaine lors du sommet de 2017 à Abidjan. La stratégie vise donc à établir un partenariat ambitieux et moderne visant à traiter, d'une manière mutuellement bénéfique, les questions d'intérêt commun pour l'avenir des deux continents, et à concrétiser leurs intérêts respectifs et mutuels dans des domaines stratégiques clés de nos relations.

À cette fin, cette stratégie souligne la nécessité (i) d'approfondir le partenariat pour promouvoir, adapter et, le cas échéant, réformer l'ordre multilatéral; (ii) promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, l'État de droit, les droits de l'homme, l'égalité de genre, ainsi que des sociétés inclusives et participatives; (iii) intensifier nos efforts pour assurer la paix, la sécurité et la stabilité; (iv) promouvoir des échanges et des investissements mutuellement bénéfiques; (v) continuer à investir

¹<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52020JC0004>

² <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/06/30/on-the-path-to-a-deeper-and-stronger-partnership-living-up-to-the-european-and-african-aspirations-council-adopts-conclusions-on-africa/>
<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/10/16/european-council-conclusions-15-16-october-2020/>

dans les personnes et à les autonomiser, en particulier les jeunes, les femmes et les filles; VI) soutenir une transition verte; VII) poursuivre la vision d'une économie et société numérique inclusive; VIII) renforcer la dimension humaine du partenariat par une approche centrée sur les personnes; et ix) élaborer une approche équilibrée, cohérente et globale de la migration et de la mobilité.

La programmation régionale s'appuiera également sur les priorités pour l'Afrique dans le cadre de l'«accord post-Cotonou» qui doit être conclu entre l'UE et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Le soutien à l'intégration continentale et régionale en Afrique restera une priorité essentielle de l'UE et complétera la coopération dans le cadre des programmes indicatifs pluriannuels avec les pays partenaires d'Afrique subsaharienne. Dans le cadre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) de l'UE, un programme indicatif pluriannuel global pour l'Afrique subsaharienne - contenant des actions à mettre en œuvre au niveau continental, régional et multinational - sera conçu pour soutenir la dynamique continentale et régionale de la manière la plus efficace, au moyen d'une approche axée sur les objectifs.

La consultation, qui rassemblera des participants représentant des réseaux mondiaux d'OSC et d'AL, ainsi que des réseaux et plateformes régionaux présents en Europe et en Afrique, tirera parti des discussions virtuelles menées en 2020 dans le cadre du Forum Politique sur le Développement. Cette consultation est large et comprendra des participants non membres du PFD.

Les participants pourront:

- Approfondir la discussion sur l'exercice de programmation pluriannuelle de l'UE et obtenir une vue d'ensemble des principaux axes du futur programme régional pour l'Afrique subsaharienne, actuellement en cours d'élaboration;
- Echanger leurs idées avec les représentants de l'UE alors que les programmes indicatifs pluriannuels nationaux, régionaux et thématiques sont en cours de développement pour la période 2021-2027;
- Avoir une meilleure compréhension des priorités de l'UE, et de la manière dont celles-ci peuvent interagir avec des programmes et stratégies en appui d'objectifs de développement partagés en Afrique subsaharienne;
- Contribuer au dialogue constructif et tourné vers l'avenir actuellement en cours avec l'UE, afin d'intégrer les perspectives et recommandations de différentes parties prenantes.

Méthodologie et structure

Cette réunion réunira des fonctionnaires de l'UE et des représentants des organisations de la société civile et des autorités locales tant d'Afrique subsaharienne que d'Europe. L'objectif sera, au-delà d'une présentation purement descriptive des stratégies, de contribuer à une réflexion collective et de recueillir les contributions des participants.

L'événement de 3 heures consistera en une discussion virtuelle animée avec 3 sessions. Lors de la première session plénière, les principaux principes et objectifs du futur programme régional pour l'Afrique subsaharienne seront présentés, de même que les liens entre le programme régional et la nouvelle stratégie globale de l'UE avec l'Afrique. Cette session sera clôturée en clarifiant les questions du public.

La séance plénière d'ouverture sera suivie de salles de discussion axées sur des domaines thématiques clés.

- 1 - Transition verte
- 2 - Transformation numérique et intégration économique
- 3 - Investissements et emplois,
- 4 - Paix, gouvernance et développement humain
- 5 - Migration et mobilité

Il est entendu que, lors de chaque séance de travail, des thèmes transversaux tels que la jeunesse, le genre, l'éducation, les inégalités et l'impact de la COVID-19 seront intégrés dans la réflexion. La participation à chaque groupe sera pré-affectée à l'avance puisque les salles virtuelles seront fermées.

S'appuyant sur les questions utilisées lors d'autres réunions de consultation régionales, la consultation pourrait se pencher sur:

- Quelle est la relation entre les priorités de programmation de l'UE et les principaux défis auxquels est confrontée l'Afrique subsaharienne? Comment sont-elles liées aux priorités de votre pays, sous-région ou région?
- Quels aspects des priorités de l'UE sont particulièrement pertinents pour aller de l'avant et «reconstruire mieux» après la COVID-19?
- Comment aborder les différentes dimensions du développement humain dans les principaux volets du programme indicatif pluriannuel régional pour l'Afrique subsaharienne?
- Comment voyez-vous le rôle des partenariats multipartites dans la promotion des priorités de l'UE dans le cadre de la coopération continentale et régionale avec l'Afrique?

L'événement sera clôturé par une séance de récapitulation en plénière. Un rapporteur présentera brièvement les conclusions des échanges qui auront eu lieu dans chaque sous-groupe. Le modérateur résumera brièvement la discussion générale. Les conclusions seront communiquées par les représentants de l'UE conjointement avec les coprésidents du Forum Politique pour le Développement (FPD) et des OSC.

La consultation (en ligne) sur la programmation régionale restera ouverte après la réunion jusqu'au 30 mars. Cette option permettra aux participants de présenter leur contribution écrite après la réunion et de consulter leurs membres de manière plus complète et participative.

Projet d'ordre du jour

13h00-13h35: Accueil et introduction — Présentation du processus de programmation, programme indicatif pluriannuel régional 2021-2027 pour l'Afrique subsaharienne et liens avec les priorités de la stratégie de l'UE pour l'Afrique — SEAE, DG INTPA

13h40-14h00: Questions & Réponses pour échanger sur les stratégies et programmation régionales.

14h00-15h15: Salles de travail pour approfondir les sujets abordés:

- 1 - Transition verte
- 2 - Transformation numérique et intégration économique
- 3 - Investissement et emploi
- 4 - Paix, gouvernance et développement humain
- 5 - Migration et mobilité

Breve présentation d'un représentant de la DG INTPA (qui sera également chargé de la modération de la session) suivie d'une discussion articulée autour de questions d'orientation. L'objectif principal est de recueillir les questions et les interventions des participants. Un rapporteur pour chaque groupe représentant les participants des OSC/AL sera désigné.

15h15-16h00: Synthèse et conclusions

Un rapporteur de chaque sous-groupe présentera brièvement les conclusions de la discussion qui aura eu lieu. Le modérateur résumera brièvement la discussion générale. Les conclusions seront communiquées par des représentants des membres de la DG INTPA et du PFD.